

Avez-vous pensé à la transmission de votre entreprise ?

TRANSMETTRE
REPRENDRE

Avant de vous lancer dans votre projet, vous êtes-vous posé les bonnes questions ?

- 1) Avez-vous pensé à ce que deviendront votre entreprise et vos employés, ainsi qu'à votre propre projet personnel, après la cession ?
 OUI NON
- 2) Avez-vous réfléchi à qui vous souhaiteriez céder (membre(s) de la famille, salarié(s), fournisseur, client, ...)?
 OUI NON
- 3) Avez-vous déjà évoqué la transmission de votre entreprise dans votre entourage (famille, amis, clients, fournisseurs) ?
 OUI NON
- 4) Vous êtes-vous fixé une limite d'âge à l'exercice de vos fonctions?
 OUI NON
- 5) Avez-vous déjà fait évaluer votre entreprise par un tiers extérieur et fait examiner les conséquences fiscales et patrimoniales de la cession ?
 OUI NON
- 6) Connaissez-vous le dispositif d'aide à la transmission « Reprendre en Bretagne® »?
 OUI NON

Vous avez une majorité de « OUI » ?

La préparation de la cession de votre entreprise est bien engagée. Votre CCI vous conseillera dans vos démarches, vous orientera vers des professionnels spécialisés et vous mettra en relation avec des repreneurs potentiels de qualité.

Vous avez une majorité de « NON » ?

Il vous est proposé de vous rapprocher confidentiellement de votre CCI pour engager un travail de préparation et d'optimisation, en inscrivant cette réflexion dans un calendrier à déterminer.

Les CCIT de Bretagne, un réseau de proximité à votre service pour céder ou reprendre une entreprise en Bretagne

L'animation du réseau

- ❖ **CCI de région Bretagne**
Tél : 02.99.25.41.01
Site : www.bretagne.cci.fr
E-mail : reprendre@bretagne.cci.fr

Les correspondants transmission-reprise du réseau des CCIT de Bretagne

- ❖ **CCIT des Côtes d'Armor**
Tél : 02.96.78.62.12
Site : www.cotesdarmor.cci.fr
Mail : reprendre@cotesdarmor.cci.fr
- ❖ **CCIT de Saint-Malo Fougères**
Tél : 02.99.20.63.21 (Saint-Malo)
Tél : 02.99.94.75.98 (Délégation de Fougères)
Sites : www.saint-malo.cci.fr – www.fougeres.cci.fr
Mail : reprendre@saintmalofougeres.cci.fr
- ❖ **CCIT de Morlaix**
Tél : 02.98.62.39.20
Site : www.morlaix.cci.fr
Mail : reprendre@morlaix.cci.fr
- ❖ **CCIT de Quimper Cornouaille**
Tél : 02.98.98.29.65
Site : www.quimper.cci.fr
Mail : reprendre@quimper.cci.fr
- ❖ **CCIT de Brest**
Tél : 02.98.00.38.18 (Industrie/Services entreprises)
02.98.00.38.17 (Commerce/Tourisme)
Site : www.cci-brest.fr
Mail : reprendre@cci-brest.fr
- ❖ **CCIT de Rennes**
Tél : 02.99.33.66.66
Site : www.rennes.cci.fr
Mail : reprendre@rennes.cci.fr
- ❖ **CCIT du Morbihan**
Tél : 02.97.02.40.00
Site : www.morbihan.cci.fr
Mail : reprendre@morbihan.cci.fr



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE RÉGION BRETAGNE

TRANSMETTRE
REPRENDRE

TRANSMETTRE
REPRENDRE

Dispositif
REPRENDRE
EN BRETAGNE®

Multipliez
vos chances

pour Reprendre
ou Transmettre
votre entreprise
en Bretagne



Conception/creation : Esprit Graphique / www.korigan-creations.com - Mars 2011

Vous souhaitez reprendre une entreprise ?

Avant de vous lancer dans votre projet, vous êtes-vous posé les bonnes questions ?

- 1) Votre projet de reprendre une entreprise est-il ancien ?
 OUI NON
- 2) Votre projet professionnel est-il accepté par votre famille ?
 OUI NON
- 3) La prise de responsabilités est-elle pour vous un élément motivant ?
 OUI NON
- 4) Avez-vous contacté des professionnels de la reprise pour affiner votre projet ?
 OUI NON
- 5) Votre capacité d'investissement est-elle compatible avec votre projet de reprise ?
 OUI NON
- 6) Connaissez-vous le dispositif d'aide à la reprise « Reprendre en Bretagne® » ?
 OUI NON

Vous avez une majorité de « OUI » ?

Vous vous êtes donc préparé à la reprise d'entreprise. Votre CCIT, à travers le dispositif « Reprendre en Bretagne® », vous aidera et vous conseillera dans toutes les étapes de votre projet.

Vous avez une majorité de « NON » ?

Il vous est conseillé de refaire le point sur vos motivations et vos ambitions avant de vous lancer dans votre projet professionnel.

Reprendre ou Transmettre un projet qui se prépare

Reprendre en Bretagne® :

- ❖ Des conseils personnalisés dans chaque CCIT de Bretagne :
 - *Un correspondant en cession et reprise d'entreprise vous conseille tout au long de votre projet.*
 - *Des partenaires professionnels de la cession et reprise d'entreprise sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions d'ordre juridique, fiscal et financier ainsi qu'en matière d'évaluation de l'entreprise*
- ❖ Des cycles de conférences animées par des experts
- ❖ Des formations spécifiques
- ❖ Un site internet : www.reprendre-bretagne.fr
- ❖ Les guides Reprendre et Transmettre pour préparer dans de bonnes conditions votre projet. Ils sont disponibles gratuitement en contactant le 02 99 25 41 01 ou téléchargeables sur le site www.reprendre-bretagne.fr

www.reprendre-bretagne.fr

1^{er} site régional de reprise et de transmission d'entreprise

A tout moment, bénéficiez gratuitement de l'opportunité de trouver votre future entreprise parmi plus de **1 500 offres de cession en Bretagne**, ou d'inscrire, avec la confidentialité nécessaire, votre offre de cession sur le site.

Un site, www.reprendre-bretagne.fr, mis à disposition par les CCIT de Bretagne et qui vous permet d'accéder à :

- **1 500 offres** de cession « Commerce et Industrie » déposées chaque année
- **2 000 repreneurs** identifiés chaque année (via les CCIT ou les professionnels)
- **Toute l'actualité** de la reprise et de la transmission d'entreprise
- **Plus de 180 partenaires** professionnels de la cession et de la reprise répertoriés

Avantages du dispositif « Reprendre en Bretagne® »

Vous êtes Cédant

- Une mise en relation avec des professionnels de la transmission et des repreneurs potentiels
- Votre offre plus visible pour détecter le meilleur repreneur
- Le respect de la confidentialité

Vous êtes Repreneur

- La richesse des offres de cession de www.reprendre-bretagne.fr
- La gratuité d'inscription
- Un accompagnement par des professionnels de la reprise qui vous conseillent selon vos besoins et votre projet

Reprendre en Bretagne®

Un dispositif des CCIT de Bretagne



associé à un réseau de partenaires professionnels



La Conférence des Bâtonniers de l'Ouest
www.ordre-avocats-rennes.com



Le SNPI Bretagne
www.snpi.com



Le Comité des Banques de Bretagne de la Fédération Bancaire Française
www.fbf.fr



Le Conseil Régional des Notaires de l'Ouest
www.notaires-ouest.com



L'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne
www.bretagne.experts-comptables.fr



Le Syndicat des Experts en Transmission d'entreprise
www.synextrans.com



La Chambre FNAIM de Bretagne
www.fnaim.fr



Le CRA
www.cra-asso.org



Bretagne Initiative
www.france-initiative.fr